



INSCRIPTION 2021/2022
(Fiche individuelle et familiale)

UNION
CAUDRÉSIENNE
D'ATHLÉTISME

(<http://uca.assos-caudry.fr/>)

(<http://uca.assos-caudry.fr/>)

Représentant légal

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse: _____ Code postal : _____ VILLE : _____ Tél : _____ Portable : _____

Mail fiable (**indispensable pour recevoir la licence de la FFA et les informations du club**): _____ @ _____ Tél (lieu de travail): _____

Nom *	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Portable personnel	Adresse Email personnelle	Problème(s) de santé particulier(s)	Signature
		__/__/__		'06			
		__/__/__		'06			
		__/__/__		'06			
		__/__/__		'06			
		__/__/__		'06			

(*) si différent de celui du représentant légal.

Ne doivent figurer dans ce tableau que les personnes pour lesquelles une licence est demandée.

La fiche de la Fédération Française d'Athlétisme " **FORMULAIRE D'ADHÉSION** " doit être remplie pour chaque athlète.

A la suite de la saisie des informations relatives au Licencié dans le SI-FFA par le Club, le Licencié recevra un courrier électronique l'invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, à indiquer sa discipline athlétique principale et à renseigner les conditions d'utilisations de ses données personnelles par la FFA.

Tant que ces informations ne sont pas renseignées par le Licencié, sa Licence ne pourra pas être valablement délivrée.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) _____, représentant légal, autorise _____ à pratiquer l'athlétisme au sein du club (entraînements, compétitions...).

J'autorise également les responsables du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.

A _____ Le __/__/20__ Signature(s) (des parents pour les mineurs) ---->

* Droit à l'image : cf. Fiche FFA . Consultez et renseignez votre page personnelle,

Ne pas oublier de nous signaler les changements éventuels qui interviendraient en cours d'année: adresse, tél, mail...

L'aide des parents peut être sollicitée (lors des déplacements en particulier), elle est toujours vivement appréciée.

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence des entraîneurs avant de laisser leur(s) enfant(s) sur le lieu d'entraînement.